

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lausanne et Zurich, le 24 février 2015



**Cloud Collections.
Aspects juridiques, scientifiques et
techniques de la numérisation de l'art**

**Cloud Collections.
Legal, scientific and technical aspects
of the digitization of art**

Colloque international

Genève, 12–13 mars 2015

A l'ère numérique, l'art et ses reproductions sont vécus virtuellement. Les musées présentent leurs collections en ligne, les visiteurs «postent» leurs prises de vues, les amateurs d'art puisent dans les réseaux d'images. En quoi les nouvelles technologies redessinent les stratégies muséales? Comment affectent-elles le travail de conservation et de commissariat d'exposition? Quelles sont les conséquences de la numérisation en matière de propriété intellectuelle et de transactions commerciales?

Artistes, commissaires d'expositions et collectionneurs recourent de longue date à la Toile comme plateforme de communication et d'échange, tandis que la recherche et l'enseignement se nourrissent toujours plus de l'accès aux œuvres et aux sources numérisées. Diffuser l'art sur internet soulève d'importantes questions juridiques, méthodologiques et techniques: elles ont trait aux droits d'auteur, à l'expérience de l'œuvre originale et de la copie digitale, et agissent sur la mise en réseau, l'utilisation et la commercialisation des bases de données. Ce sont ces enjeux d'envergure, nés du Nuage, qui seront débattus lors du colloque international «Cloud Collections. Aspects juridiques, scientifiques et techniques de la numérisation de l'art», co-organisé par l'Institut suisse pour l'étude de l'art (SIK-ISEA), le Centre du droit de l'art de l'Université de Genève, le Musée d'ethnographie de Genève (MEG), le Conseil international des musées (ICOM), et l'Association des musées suisses (AMS).

Les spécialistes des domaines de la jurisprudence, de l'histoire de l'art, des musées, ainsi que les experts du marché et des procédés de digitalisation, initieront ainsi une discussion nationale et internationale au sujet de la numérisation de l'art. La première journée sera consacrée à la mise en réseau des musées et de leurs collections, et interrogera les défis de la commercialisation en ligne de l'art. Les conséquences directes pour l'histoire de l'art seront abordées lors de la conférence inaugurale, et constitueront une question centrale de la seconde journée, lorsque la reproduction numérisée de l'œuvre d'art sera considérée du point de vue de sa réception. La dimension expérientielle sera précisément mise en œuvre durant la visite de la collection du Musée d'ethnographie de Genève, tablette à l'appui. Enfin, en interpellant la responsabilité éthique et sociale des institutions, une table ronde identifiera les conditions d'un traitement respectueux de l'œuvre d'art, de sa reproduction et de la propriété intellectuelle.

Le colloque se déroulera en français et en anglais. Le 12 mars 2015, il se tiendra au Centre du droit de l'art (salle R290, Université de Genève, Boulevard du Pont-d'Arve 40, 1205 Genève) ; le 13 mars 2015, au Musée d'ethnographie de Genève (auditoire, Boulevard Carl-Vogt 65-67, 1205 Genève). Il bénéficie du soutien de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH).

Le programme complet est en ligne aux adresses suivantes:

www.sik-isea.ch

www.art-law.org

www.meg-geneve.ch



SIK ISEA

Inscription

Merci de vous inscrire jusqu'au **10 mars 2015** par poste ou par email à l'adresse isea@sik-isea.ch.

Frais d'inscription

Membres (FDA, VSIK, ICOM, AMS)

Non-membres

Etudiant-e-s

2 journées / 1 journée

CHF 100 / 80

CHF 150 / 100

Gratuit (sur justificatif)

Le versement est à effectuer jusqu'au **10 mars 2015** aux coordonnées suivantes :

Stiftung SIK-ISEA

Crédit Suisse AG

CH-8070 Zurich

IBAN CH76 0483 5030 8188 4100 0 / BIC CRESCHZZ80A / Mention «Cloud Collections»

Les versements en espèces seront également acceptés sur place, avant les sessions matinales du 12 et du 13 mars 2015. Merci de vous présenter avec le montant exact. La gratuité est garantie pour les collaboratrices et collaborateurs de SIK-ISEA, du CDA et du MEG.

Pour toute information

Sandra Ruff, responsable communication, SIK-ISEA, Zollikerstrasse 32, case postale 1124, CH-8032 Zurich, www.sik-isea.ch, sandra.ruff@sik-isea.ch, T +41 44 388 51 36